

Il a critiqué la gestion gouvernementale actuelle
Benflis parle d'une «transition pacifique garantie par l'armée»

Page 3

Opération de rapatriement des Nigériens
Plus de 2 000 migrants rapatriés à ce jour

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3461 - Mercredi 14 janvier 2015 - Prix : 10 DA

Alternative à la détention provisoire

Louh évoque le recours au bracelet électronique

Page 24



Tebboune lors d'une réunion-bilan :

«Habitat : nous avons dépassé nos prévisions»

Page 4

Ce que doit être une bonne gouvernance aujourd'hui

Par Mohamed Habili

Pour un pays comme le nôtre la bonne gouvernance au plan politique consiste à approfondir les libertés démocratiques tout en préservant la paix civile, sachant qu'à plus ou moins longue échéance ces deux impératifs, démocratisation et stabilité politique, non seulement sont liés mais étroitement tributaires l'un de l'autre. Une transition démocratique est à l'œuvre depuis plus de deux décennies, à un rythme variable suivant les circonstances, seule sa poursuite est garante des grands équilibres politiques et du progrès social, par-delà les crispations inévitables mais passagères qui sont le lot de toute collectivité nationale. A l'inverse, toute remise en cause de cette double exigence est porteuse de danger pour la stabilité politique, sans laquelle il n'y a ni paix civile ni paix sociale. L'idée, qui revient souvent par ces temps de chute du baril, à savoir que la paix sociale a été achetée ces dernières années par la rente n'est pas seulement sommaire, elle est apolitique, c'est-à-dire irrationnelle. Pis encore, il faut mépriser l'intelligence de ses compatriotes pour la reprendre à son compte. Si la collectivité nationale est en paix avec elle-même, c'est pour des raisons essentiellement politiques.

Suite en page 3

Gaz de schiste

Les protestataires ne décolèrent pas

Malgré les actions de protestation qui se multiplient dans le Sud, le gouvernement ne recule pas sur le dossier d'exploitation du gaz de schiste. Sonatrach entend même accélérer les choses. Pas moins de 70 milliards de dollars, sur les 20 années à venir, seront investis dans l'exploitation de cette énergie, avait annoncé Said Sahnoune, P-DG de Sonatrach. Un investissement qui va générer 50 000 emplois. [Lire page 2](#)



PH > D. R.

La situation en Algérie s'aggrave

Sentiment d'insécurité dû à la violence urbaine

Page 4

Festival international de musique andalouse

Cinq pays au rendez-vous

Page 13

Gaz de schiste

Les protestataires ne décolèrent pas

■ Malgré les actions de protestation qui se multiplient dans le Sud, le gouvernement ne recule pas sur le dossier d'exploitation du gaz de schiste. Sonatrach entend même accélérer les choses. Pas moins de 70 milliards de dollars, sur les 20 années à venir, seront investis dans l'exploitation de cette énergie, avait annoncé Said Sahnoune, P-DG de Sonatrach. Un investissement qui va générer 50 000 emplois.

Par Meriem Benchaouia

Le gaz de schiste continue d'enflammer les villes du sud du pays. Depuis près de deux semaines, les habitants d'In Salah manifestent pacifiquement contre l'exploitation du gaz de schiste dans leur région. D'autres régions, telles que Ouargla, se sont jointes en solidarité avec les habitants de In Salah pour dire non au gaz de schiste. Sur Facebook, un appel a été lancé via les réseaux sociaux pour l'organisation d'un sit-in de protestation à Alger. Celui-ci va avoir lieu le 17 janvier prochain au jardin Khemisti à côté de la Grande Poste. Pour Mehdi Bsikri, l'un des organisateurs de cette mobilisation, «tous les Algériens, là où ils se trouvent, doivent exprimer leur solidarité avec in Salah et le Grand Sud». Malgré ces actions de protestation qui se multiplient

dans le Sud, le gouvernement ne recule pas sur le dossier d'exploitation du gaz de schiste. Sonatrach entend même accélérer les choses. Pas moins de 70 milliards de dollars, sur les 20 années à venir, seront investis dans l'exploitation du gaz de schiste, avait annoncé Said Sahnoune, P-DG de la Sonatrach. Un investissement qui va générer 50 000 emplois, avait-il promis. Hier, les transporteurs par autobus de la ville ont entamé une grève en solidarité avec les habitants d'In Salah. Ces derniers manifestent depuis plusieurs jours pour réclamer l'arrêt d'un projet de forage d'un puits de gaz de schiste dans leur région. A cet effet, aucun bus n'a démarré de la gare vers Tamanrasset ou vers une autre ville. Selon les transporteurs, les voyageurs ont été pris en charge notamment par une association qui leur a offert de la nourriture. Le transport par autobus a été bloqué même entre les communes. A Tamanrasset, les employés de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas) et de la direction des ressources en eau ont organisé, avant-hier, un sit-in pacifique devant le siège de la wilaya, le personnel de la



commune de Tamanrasset s'est rassemblé devant le siège de l'APC. Une marche pacifique regroupant des étudiants et des lycéens a également été organisée à travers les artères principales de la ville de Tamanrasset. Le mouvement de protestation contre «l'exploitation du gaz de schiste» se poursuit aussi à In-Salah où un sit-in pacifique est toujours maintenu devant le siège de la daïra. Pour rappel,

Youcef Yousfi s'était rendu dernièrement à In Salah. Le ministre avait tenté, en vain, de convaincre des opposants en soutenant que l'exploitation ne comportait aucun danger. S'exprimant devant des représentants des protestataires, le ministre a appelé à faire preuve de sagesse et à s'assurer des résultats de l'exploitation du gaz de schiste, même s'il faut pour cela, avait-il dit, dépêcher un

groupe de protestataires, en compagnie d'experts, à l'étranger, pour en avoir le cœur net, et que dans le cas contraire, il sera procédé à l'arrêt de l'exploitation du gaz de schiste dans la région. Yousfi n'a pas manqué de souligner que les nouvelles techniques utilisées permettent une extraction «sans danger» de ce type de gaz et que «l'Algérie se devait de diversifier ses sources d'énergie». M. B.

Sans-abri de la capitale La sûreté de wilaya offre des repas chauds

La sûreté de wilaya d'Alger (SWA) offre des repas chauds aux personnes démunies «occupant la voie publique» dans les communes du centre-ville de la capitale afin de les aider à lutter contre le froid durant cet hiver, a-t-on appris lundi auprès de la cellule de communication de la sûreté. A l'occasion de la saison hivernale et avec l'approbation du directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), la «SWA» a pris l'initiative de lancer une action de proximité en faveur des «sans-abri» en leur distribuant à partir de 19h des repas chauds comprenant une soupe, une salade variée et du pain, a précisé la même source. L'opération a été inaugurée dans la soirée de samedi avec 70 repas distribués dans les rues de la commune de Sidi M'hamed et 70 autres repas provenant des cuisines de la SWA seront offerts dans la soirée de lundi aux «sans-abri» qui occupent certains boulevards d'Alger-Centre, a-t-on expliqué. Ces repas, les mêmes que ceux servis aux policiers dans les foyers de la sûreté de wilaya, sont distribués lors de tournées nocturnes dans les rues d'Alger, en compagnie d'un médecin, d'un cuisinier et d'un contrôleur, selon la cellule de communication qui assure que cette action sera renouvelée cet hiver de façon «périodique», en fonction des conditions météorologiques.

F. G.

Opération de rapatriement des Nigériens

Plus de 2 000 migrants rapatriés à ce jour

Au total, ils sont plus de 2 000 migrants nigériens à avoir été rapatriés à ce jour, d'Algérie vers le Niger, a confirmé, hier, la présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Saida Benhabiles.

L'opération de rapatriement, décidée communément par les autorités algériennes et nigériennes, et lancée en décembre dernier, «se déroule dans de bonnes conditions et tous les moyens sont mis en œuvre pour permettre son succès», a rassuré la présidente du CRA, jointe par téléphone.

Cette opération a permis à 2 122 Nigériens de repartir chez eux, a-t-elle précisé.

«Nos volontaires sont déjà au niveau de la ville d'Agadez et s'occupent du bon déroulement de l'opération ainsi que de la distribution des denrées alimentaires à chaque famille», a-t-elle rassuré, ajoutant que «chaque famille rapatriée reçoit un don de 71 kilogrammes en denrées alimentaires».

Les volontaires se trouvant au niveau d'Agadez, a-t-elle expliqué, travaillent à l'identification des projets devant être initiés dans les villages et villes d'origine des migrants.

Une autre opération a, également, été lancée en amont, rappelons-le, et vise à aider et accompagner les ressortissants rentrés chez eux à se fixer en créant leurs propres micro-projets de développement. Les projets en question seront assurés avec des financements de bailleurs de fonds étrangers, précise-t-on.

C'est pourquoi, a-t-elle fait savoir, «une plus forte mobilisation de différents partenaires et intervenants est nécessaire pour permettre de mener à bien cette opération et répondre aux besoins des rapatriés». A ce propos, notre interlocutrice a annoncé que plusieurs appels ont été lancés à des organismes activant dans le domaine de l'aide



humanitaire, en Europe notamment. Parmi ces organisations, elle cite le Fonds alimentaire mondial (FAM), le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), l'Organisation internationale pour les réfugiés (OIR) ou encore la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FISCR).

Un convoi transportant 320 migrants a démarré d'Alger, lundi dernier, à destination de la wilaya de Tamanrasset, dernière escale, avant de reprendre la route vers la ville de Agadez, en territoire nord du Niger.

Une fois arrivés à Tamanrasset, les migrants sont recensés. Des soins médicaux leur sont prodigués avec, entre autres, des vaccins par les équipes médicales du CRA. Cette opération, a-t-on fait savoir, se fait en présence des services consulaires du Niger établis dans cette même wilaya de l'extrême Sud algérien.

A noter qu'en dépit de la mise en place, par les autorités algériennes, de différentes structures d'accueil, beaucoup de ces migrants et réfugiés choisissent de ne pas rester dans ces centres. Le ministre de l'inté-

rieur, Tayeb Belaiz, avait dernièrement déploré cette situation. «L'Algérie avait mis en place des centres d'accueil, destinés à ces migrants, dotés de toutes les commodités nécessaires pour les accueillir et les prendre en charge jusqu'à leur retour chez eux, comme ce fut le cas avec les Nigériens», a-t-il dit à ce propos, regrettant que «certains quittent ces centres pour aller dans la rue».

Sur ce point, le CRA a fait savoir, dernièrement, qu'il existe 58 centres d'accueil (CAT) qui sont répartis sur l'ensemble du territoire national. En fin d'année dernière, les autorités nigériennes avaient indiqué que le nombre de leurs ressortissants se trouvant sur le sol algérien était estimé à 3 000, dont des femmes et des enfants à grande majorité.

Dans une récente intervention, la présidente du CRA a confirmé que 90% des ressortissants concernés par cette opération de rapatriement «sont constitués de familles composées de femmes dont certaines sont enceintes et d'autres avec des enfants» en très bas âge à grande majorité.

Massinissa Benlakehal

Il a critiqué la gestion gouvernementale actuelle

Benflis parle d'une «transition pacifique garantie par l'armée»

■ En ce début d'année 2015, l'ex-candidat malheureux à la présidentielle du 17 avril dernier, Ali Benflis, a voulu évaluer son parcours depuis cette échéance et ses perspectives, affirmant que rien n'a changé dans ses positions, notamment concernant la révision constitutionnelle et la légitimité des institutions.

Ph/E. Soraya/J.A.



Par Nacera Chennai

Dans une conférence de presse qu'il a animée hier au siège de sa permanence électorale, l'ancien Chef du gouvernement Ali Benflis a exposé ses positions par rapport aux précédentes élections présidentielles, la révision constitutionnelle et la gestion de la crise pétrolière, le gaz de schiste et la colère de la population notamment à Ouargla, Tamanrasset et In Salah.

Dans sa présentation, Benflis s'accroche toujours à la question de «vacation du pouvoir» et le

«retour à la légitimité». A ce propos, il invite le pouvoir à dialoguer avec l'opposition pour trouver une issue dans le cadre d'un changement «pacifique». Pour Benflis, il faut commencer par l'installation d'une instance indépendante pour surveiller le processus électoral, puis élire des représentants «légitimes» du peuple. Ce n'est qu'après cette étape, selon lui, qu'il sera débattu des solutions aux défis auxquels fait face le pays, notamment politique, économique et social.

Benflis parle d'un changement et d'une transition pacifiques passant par des négocia-

tions avec le pouvoir en place. Interrogé sur le rôle de l'armée dans ce retour à la légitimité, Benflis a souligné que celle-ci a un rôle constitutionnel mais en cas de transition elle devra avoir «un rôle de suivi, d'accompagnement et de garantie».

L'ancien Chef du gouvernement critique la gestion du gouvernement actuel, en particulier concernant les conséquences de la chute des prix du pétrole sur la situation socio-économique du pays, l'instabilité à Ghardaïa depuis deux ans et ce qui se passe actuellement à Tamanrasset et Ouargla. Benflis exige du gouvernement de rendre public «le seuil réduit des dépenses publiques et sa gestion». Cependant, il ne propose pas une alternative claire pour la gestion de cette crise et s'accroche à régler avant tout ce qu'il appelle la question du retour à la légitimité.

Interrogé sur les rumeurs qui font état d'un probable remaniement gouvernemental, il dira que cette solution ne sort pas du cadre du «bricolage».

S'agissant de la révision de la Constitution, dont le chantier est toujours ouvert pour l'opposition afin de présenter ses propositions, pour Benflis «il n'y a pas de nouveautés sur ce sujet». Donc c'est toujours le rejet, avant d'ajouter que cette révision n'est pas une «priorité actuelle».

Sur un autre registre, il a de

nouveau critiqué le processus d'agrément des partis politiques car, selon lui, il est inconcevable que pour un simple dépôt de dossier d'agrément de son parti il a attendu six mois avant de renvoyer l'assistance à la récente déclaration de l'ex-premier secrétaire national du FFS, Karim Tabbou, concernant la question d'agrément des partis politiques.

Il est à rappeler que Benflis avait annoncé que son parti allait voir le jour le mois de juin mais il s'est retrouvé sans réponse à sa demande de la part du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Après sa défaite à la précédente présidentielle, Benflis s'est retrouvé entouré du «Pôle des forces du changement», composé de treize formations politiques qui ont soutenu sa candidature. Mais ce pôle a connu une hémorragie puisqu'une partie a préféré participer aux consultations sur la révision de la Constitution.

Aujourd'hui, Benflis coordonne avec la Coordination pour les libertés et la transition démocratiques dans le cadre de l'Instance de suivi et de coordination de l'opposition. Cette instance n'adhère pas à l'initiative du FFS portant sur la reconstruction d'un consensus national avec la participation du pouvoir et l'opposition.

N. C.

—A quelques jours de la clôture de la session parlementaire d'automne—

Les députés se remettent au travail

À moins d'un mois de la clôture de la session d'automne, la chambre basse du Parlement (APN) reprend ses travaux le 22 du mois courant avant la séance de clôture prévue début février.

Le bureau de l'APN s'est réuni lundi sous la présidence de Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN, pour fixer l'agenda des travaux pour la période allant du 22 au 27 janvier en cours, précise le communiqué.

Les travaux de l'APN reprendront le 22 janvier en séances plénières consacrées aux questions orales, tandis que la présentation et l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2012 aura lieu les 25 et 26 du mois.

En tout, quinze projets de loi étaient inscrits au menu de cette session et ce, à la faveur de la réunion du Conseil des ministres qui s'est tenue en août dernier. Mais, avec la cadence actuelle de traitement, l'APN risque de ne pas finaliser l'ensemble des projets de loi inscrits à l'ordre du jour de cette session. C'est dire que le rendement des députés est faible. Sur ce point précis, le ministre des Transports, Amar Ghoul, a affirmé récemment que la faible consommation des crédits relatifs au budget de l'équipement alloué au secteur pour l'année 2012 est due à l'utilisation des reliquats des années précédentes.

Ghoul a précisé, lors d'une réunion tenue par la commission des finances et du budget de l'APN pour l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire 2012, que la faible consommation des crédits est due à l'exploitation des reliquats des années précédentes et la non réception à temps des études techniques relatives au projets.

S'agissant des dysfonctionnements dans le suivi des opérations d'équipements, le ministre a précisé que les réévaluations répétées ne signifiaient pas forcément l'existence de dysfonctionnements dans la gestion des projets, ajoute le communiqué.

Pour ce qui est des postes vacants au ministère, Ghoul a expliqué que le gouvernement avait pris de nouveaux mécanismes pour faire face à ce problème, soulignant que les recrutements dans le secteur se font régulièrement chaque année.

Les membres de la commission ont, par ailleurs, examiné les mesures devant être prises pour le développement du parc du transport public, le manque de formation et les retards des vols, insistant sur la nécessaire révision des tarifs de la billetterie de certains moyens de transport en vue de soutenir le tourisme local.

Le ministre des Finances, Mohamed Djellab, répondra dans la journée de mardi aux questions des députés lors d'une

séance plénière durant laquelle aura lieu le vote du projet de loi, indique le communiqué. L'Assemblée populaire nationale reprendra ses travaux les 25 et 26 janvier en séances plénières consacrées à la présentation et à l'examen du projet de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2012, a indiqué lundi un communiqué de la chambre basse du Parlement. Le bureau de l'APN a par la suite examiné neuf amendements proposés au projet de loi amendement et complétant la loi relative à la pêche et à l'aquaculture. Ces derniers, après approbation, ont été soumis à la commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement.

Le bureau a également approuvé trente-sept questions orales et 53 écrites, car répondant aux conditions légales, avant de les soumettre au gouvernement. Il a également été question de l'examen des demandes présentées par des vice-présidents et des présidents de commissions et de groupes parlementaires concernant l'organisation de journées d'études parlementaires et de visites de terrain, conclut le communiqué de l'APN.

Rappelons, enfin, qu'une quinzaine de projets de loi étaient inscrits au menu de cette session ouverte le 2 septembre 2014.

Yazid M.

LA QUESTION DU JOUR

Ce que doit être une bonne gouvernance aujourd'hui

Suite de la page une

Ce qui partout fonde la stabilité, c'est la nature et la solidité du consensus politique entre les différentes forces existant dans la société et représentées dans les institutions. Dans le cas d'un pays exportateur de pétrole, ce ne peut être le seul cours du baril. Or l'on sait que le FFS milite pour l'élaboration d'un nouveau consensus, comme si celui qui est en cours ne correspondait plus à la réalité politique profonde du pays. En fait, il suffit de regarder d'un peu plus près pour s'apercevoir que ce que le plus vieux parti de l'opposition a en vue c'est une redistribution des cartes au sein de la seule classe politique. Pourquoi pas ? Encore faut-il que ce soit possible. Mais le consensus fondant la stabilité politique d'un pays ne dépend pas de la classe politique, dont la représentativité peut être sujette à caution, comme c'est précisément le cas de nos jours, à l'intérieur et hors du pouvoir. Pour ce qui est maintenant de la bonne gouvernance économique ici et maintenant dans un pays comme le nôtre, on conviendrait aisément que c'est celle qui pourra à la fois imprimer un bon rythme de croissance à l'appareil économique tout en réduisant la facture des importations relativement aux ressources extérieures, tirées aujourd'hui des seules exportations des hydrocarbures, ou quasiment. Une réduction des importations qui se traduirait par un ralentissement durable de la croissance ne serait pas une bonne politique. S'il existe un consensus sur les objectifs stratégiques d'une bonne politique en matière économique, il sera relativement facile dans un deuxième temps, en mettant à contribution toutes les compétences disponibles, nationales et étrangères, d'en définir les modalités pratiques. A cet égard, l'idée avancée par Badreddine Nouioua, ancien gouverneur de la Banque d'Algérie, dans sa contribution parue hier dans *E/Watan* de transformer le Fonds de régulation des recettes (FRR) en fonds d'investissement stratégique, mérite d'être prise en considération. Bien entendu, elle est en rupture avec le mode de croissance libéral actuellement à l'œuvre, qui lui laisse l'initiative des investissements au marché et aux entrepreneurs, tant nationaux qu'étrangers, pour confier à l'Etat la double mission de pourvoir aux règles et de développer les infrastructures.

M. H.

Tebboune lors d'une réunion-bilan :

«Habitat : nous avons dépassé nos prévisions»

■ La réalisation de logements ne s'arrêtera pas à cause de la conjoncture économique résultant de la dégringolade des prix du pétrole. C'est ce qu'a affirmé, hier, Abdelmadjid Tebboune lors d'une réunion bilan ayant regroupé les directeurs d'OPGI des 48 wilayas à l'hôtel El Aurassi, Alger.

Par Lynda Naili Bourebrab

Annouçant l'évaluation prochaine de la loi 05-08 relative à la mise en conformité des constructions, Tebboune promet l'éradication totale des bidonvilles en Algérie, à commencer en juin prochain par le plus important site de la capitale, à savoir le bidonville de Gué de Constantine qui s'étale jusqu'à la commune d'El Harrach. M. Tebboune estimera, concernant les craintes des souscripteurs AADL, qu'il agit là d'«une situation psychologique pour la quelle on n'y peut rien», insistant à ce sujet, en guise d'assurance, que «la priorité absolue est réservée pour les souscripteurs AADL de 2001-2002». Quant à ceux inscrits pour le LPP, «la priorité absolue est donnée à ceux de 2001-2002 basculés vers le LPP». Les craintes sont certes légitimes et compréhensibles, poursuivra le ministre, qui considérera que les ordres de versements en possession des souscripteurs sont des contrats finan-

ciers qui les lient avec l'Etat, et qui leur garantissent leurs logements. L'acte de bâtir est un processus qui s'inscrit dans la durée. Les programmes lancés début 2013 seront livrés fin 2015, peut-être, pour certains, avec un léger chevauchement vers début du premier trimestre 2016. Un programme supplémentaire de 400 000 logements a été porté à l'actif du quinquennat 2015-2019. Au total ce ne sont pas moins de 630 000 logements qui seront réalisés.

Sur la question du prix du mètre carré du logement LPP, M. Tebboune relèvera que c'est à l'entreprise de réalisation qu'incombe de déterminer le prix, avouant «un peu de spéculation» sur les prix dans «la promotion libre», notamment à Alger.

Le programme AADL a été totalement lancé. Concernant la capitale, la problématique du foncier pour l'AADL sera totalement réglée au plus tard à la fin du premier trimestre de l'année en cours. Par ailleurs, le ministre fera savoir que quelque 8 000 demandes de logement inscrites sur le fichier national du logement ont été rejetées pour différents motifs. Et de souligner que le fichier national concerne également les demandes d'attribution de terrains destinés à la construction (322 000 demandes de terrain acceptées), faisant qu'au total 7 millions d'Algériens ayant bénéficié de l'aide de l'Etat y sont inscrits. Dans ce contexte, M. Tebboune soulignera que les citoyens ayant bénéficié d'une aide financière de l'Etat non importante, dans le cadre de mesures d'urgence telles que les inondations ou autre catastrophe naturelle, «restent éligibles à l'aide au logement dont celle pour l'AADL». «Nous tentons de réaliser, tant que possible, l'équité dans la distribution de logements». D'autre part, dans son bilan, le ministre de l'Habitat fera



Ph/Mehdi B.J.A.

savoir qu'entre 2010 et 2014 le secteur de l'habitat a consommé la bagatelle de 1 738 milliards DA, dont 546 milliards pour la seule année 2014, contre 414 milliards en 2013 et 229 milliards au début du quinquennat. M. Tebboune a en outre indiqué que pas moins de 326 141 logements ont été livrés en 2014, soit un taux de réalisation de 100,9% du programme tracé pour la même année. «Nous avons dépassé nos prévisions», se réjouit-il.

En termes de lancement de programmes de réalisation de logements, jusqu'au 31 décembre dernier, sur 2 223 403 unités, 2 140 480 représentant différentes formules de logement ont été mises en œuvre depuis 2010. Dans ce contexte, s'agissant de l'année 2014 «consacrée au lancement du reste du programme quinquennal non lancé

au 31 décembre 2013», ce sont pas moins de 418 752 logements qui ont été lancés avec la part du lion est revenue au logement rural avec 196 140 unités, suivi du LPL avec 164 749 logements, puis l'AADL avec 20 600 logements, le LPP (logement public promotionnel) avec 17 893 unités et enfin le LPA avec 16 081 logements. Sur l'ensemble des

programmes lancés, l'objectif de livraison pour 2014 fixé à 300 000 logements a été sensiblement dépassé, avec un total estimé à 326 141 logements livrés durant cette année. Aussi, ce ne sont pas moins de 1 096 794 logements, sur un objectif de 1 200 000, qui ont été livrés entre 2010 et 2014.

Lynda N.B.

Le secrétaire général de l'Habitat l'a affirmé :

19 000 recours enregistrés

CONCERNANT les différents types de recours, Nasreddine Azzam, secrétaire général du ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, a assuré que la quasi-totalité des recours ont eu des réponses. «Sur quelque 19 000 recours déposés par les souscripteurs, jusqu'à la semaine dernière, 14 400 ont reçu des réponses, environ 2 500 réponses nous ont été retournées pour défaut ou inexactitude d'adresse, 1 500 à 1 600 recours restent à étudier», a-t-il détaillé. Et de préciser que 2 600 recours ne concernent pas l'AADL.

Lynda N.B.

La situation en Algérie s'aggrave

Sentiment d'insécurité dû à la violence urbaine

Après une dizaine d'années de terrorisme meurtrier, les grandes villes algériennes sont confrontées à de nouvelles formes de violence qui inquiètent la population. Il est vrai que les conséquences de la vie engendrent une certaine violence dans la personnalité de l'être humain et que la vie sociale génère des tensions. Cependant, il faut savoir que les causes de la violence urbaine, comme le rapportent la presse et les statistiques, augmentent dans les plus grandes villes algériennes. Elles varient entre la situation familiale, l'échec scolaire, le chômage, la violence au sein du foyer. Mais le résultat reste toujours le même : l'individu s'exprime de façon ou d'une autre violemment.

Les formes de violence

Près d'un millier d'enfants ont été victimes de violences durant les six premiers mois de l'année 2014, selon des chiffres avancés par la

Gendarmerie nationale, entre enlèvement, agression, abus sexuel, meurtre et kidnapping d'enfants, violence contre la femme, dans les stades, attaques dans des endroits publics... etc. Durant l'année 2014, la gendarmerie a recensé 2 723 enfants victimes de violence, contre 2 941 mineurs criminels. Sur les ondes de la Radio algérienne, précisément lors de l'émission «Fi samim», un représentant de la Sûreté nationale, le premier-lieutenant Mourad Ben Ali de la DGSN, a traité et abordé le sujet de la violence urbaine, donnant des statistiques sur les crimes dus à la violence en 2014, soit 92 450 crimes. Dans le même contexte, le premier-lieutenant a déclaré que l'homicide et l'agression volontaires concernent 1 550 affaires, dont 315 meurtrières ; 152 auteurs et 162 complices ont été présentés devant les tribunaux, 260 parmi eux sont sous mandat de dépôt. Concernant l'homicide et l'agression physique volontaire selon les régions du pays, le premier lieutenant a

annoncé que «la région Est du pays vient en premier avec 54 affaires, la région Ouest se trouve en seconde position avec 40 procès, après la région Centre avec 39 procès et au final la région Sud avec 30 procès». Par ailleurs et selon les wilayas, Alger-Centre est classé en première position avec 18 affaires. Lors de cette émission, un psychologue a été invité afin d'expliquer les causes principales de la violence urbaine dans la société algérienne qui, selon lui, remonte aux années de la révolution, cette dernière ayant laissé des séquelles et des traumatismes dans la personnalité de l'Algérien, ainsi que la décennie noire. Mourad Ben Ali a ajouté que la drogue et la boisson alcoolisée est une porte vers l'inconscience, ce qui peut engendrer tous types de violence. La direction de la Sûreté nationale a mis en place des dispositifs pour lutter contre la violence urbaine, à travers un programme annuel de sensibilisation et de protection du citoyen algérien.

S. H.

Béjaïa

Le FFS dans la rue le 20 janvier

LA FEDERATION du FFS à Béjaïa a appelé les élus du parti au niveau de la wilaya à un rassemblement devant le siège de la wilaya le 20 janvier, à 11h. Il faut dire que ce parti, qui vit une crise depuis deux ans, s'est retrouvé à jouer les seconds rôles au niveau de la wilaya pendant que ses transfuges affiliés au Front socialiste pour la liberté et démocratie (FSLD), animé par le député Khaled Tazaghart, occupe tous seuls le terrain, provoquant à chaque occasion une saignée dans les rangs du vieux parti d'opposition. Le FFS compte exiger «un plan spécial urgent pour le développement de la région» et une «commission d'enquête sur la gestion de locale». L'ancien parti d'Aït Ahmed, qui vit des moments difficiles, avec notamment la perte de sa majorité au sein de l'APW, envisage de dénoncer «les manœuvres malsaines de responsables locaux et l'instrumentalisation des relais maffieux dans la gestion des affaires publiques et le braquage du foncier». Le FFS exigera, à l'occasion, «le raccordement au gaz de ville de toutes les localités et le lancement effectif des grands projets, une répartition juste et équitable des PCD entre toutes les municipalités...». C'est là une étrange sortie à laquelle nous assistons après tant d'années de silence «d'un parti d'opposition» et des centaines de mouvements de protestation citoyennes.

H. C.

La facture s'élève à 3,3 milliards de dollars sur onze mois

Hausse des importations de céréales

■ Les quantités d'importations des céréales ont également connu une tendance haussière de l'ordre de 24,4% avec 11,35 millions de tonnes de céréales achetées entre janvier et fin novembre 2014, contre 9,13 millions de tonnes à la même période de 2013.

Par Tayeb H.

Les importations des céréales (blé, orge et maïs) se sont établies à 3,29 milliards de dollars (mds usd) durant les 11 premiers mois de l'année 2014, contre 2,92 mds usd à la même période de 2013, soit une hausse de 12,52%, a appris hier l'APS auprès des Douanes.

Les quantités d'importations des céréales ont également connu une tendance haussière de l'ordre de 24,4%, avec 11,35 millions de tonnes de céréales achetées entre janvier et fin novembre 2014, contre 9,13 millions de tonnes à la même période de 2013.

Il est constaté que la facture d'importation des céréales sur les 11 premiers mois de 2014 a déjà dépassé celle de toute l'année 2013 durant laquelle il a été importé pour 3,16 milliards de dollars de ces produits alimentaires.

Par catégorie de céréales, les importations de blé (tendre, dur et semences) ont atteint 2,19 mds usd contre près de 1,98 md sur la même période de comparaison, en hausse de près de 11%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Mais plus précisément, le

montant des importations du blé tendre a enregistré une baisse entre les deux périodes de comparaison mais une hausse en termes de quantité.

Ainsi, les achats à l'extérieur de blé tendre se sont chiffrés à près de 1,47 md usd pour une quantité de 5 millions de tonnes, contre près de 1,55 md de dollars pour 4,7 millions de tonnes sur la même période de 2013, soit un recul de 4,53% en valeur et une augmentation de 6,36% en quantité. Par contre, les importations de blé dur ont augmenté en coût et en volume à la fois avec une facture de près de 721 millions de dollars pour 1,83 million de tonnes, contre 430,56 millions de dollars pour 1,07 million de tonnes à la même période de comparaison, soit une hausse de plus de 67% en valeur et de 70,5% en quantité.

En somme, les quantités importées de blé, tous genres confondus, ont totalisé 6,84 millions de tonnes contre 5,8 millions de tonnes, en hausse de 18,16%, précisent les statistiques du Cnis.

Pour les autres types de céréales, les importations de l'orge ont augmenté à près de 181,2 millions de dollars pour 712 470 tonnes, contre 133,03 millions de dollars pour 438 000 tonnes, en hausse de plus de 36% en valeur



et de 62% en quantités.

Les importations du maïs, qui ont aussi connu une augmentation de plus de 12% en valeur et de 31% en quantité, ont atteint près de 914,93 millions de dollars pour 3,8 millions de tonnes entre janvier et novembre 2014, contre 813,82 millions de dollars pour 2,9 millions de tonnes sur la même période de 2013, selon le Cnis.

A rappeler que la production céréalière nationale de la campagne 2013-2014 a reculé de

30% par rapport à la saison précédente, en s'établissant à 34 millions de quintaux contre 49,1 millions de quintaux durant la campagne 2012-2013.

Dépendante notamment des conditions climatiques, la production céréalière ne cesse de reculer depuis les rendements records enregistrés lors de la campagne 2008-2009 avec une production de 61,2 millions de quintaux.

En 2013, les importations des céréales avaient totalisé un mon-

tant de 3,16 milliards de dollars contre 3,18 milliards de dollars en 2012, enregistrant un léger recul de l'ordre de 0,62%.

T. H./APS

Prévu du 15 au 17 janvier à Berlin

Nouri participe au Forum mondial de l'alimentation

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri, participera au Forum mondial de l'alimentation et de agriculture (GFFA) prévu du 15 au 17 janvier à Berlin (Allemagne), a indiqué hier un communiqué du ministère.

Organisé sous le thème «Demande croissante en denrées alimentaires, matières pre-

mières et énergie : opportunités pour l'agriculture et défi pour la sécurité alimentaire», ce forum abordera des thématiques portant sur le rôle de l'information satellitaire dans la sécurité alimentaire mondiale, le développement des zones rurales et les perspectives en matière d'alimentation et d'énergie, ajoute la même source.

La bio-économie et son application dans les systèmes de certification, les implications de la bio-énergie sur les changements climatiques et la sécurité alimentaire et la diversité agricole, la productivité, la gestion durable des ressources naturelles et l'adaptation aux changements climatiques seront également au programme de ce sommet.

Plusieurs pays participeront à cette rencontre qui constitue «un événement important pour examiner la situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture ainsi que des questions relatives à l'insécurité alimentaire dans certaines régions du monde, la raréfaction des ressources naturelles, les conséquences du changement climatique et l'instabilité croissante des marchés agricoles», explique le communiqué. Outre sa participation à ce forum mondial, M. Nouri aura également des entretiens avec son homologue allemand, Christian Schmidt, pour examiner l'état et les perspectives de la coopération bilatérale dans les domaines de l'agriculture, du développement rural et de l'agroalimentaire.

A rappeler que l'Algérie a déployé beaucoup d'efforts pour améliorer sa sécurité alimentaire à travers différents programmes mis en œuvre et qui ont eu des résultats encourageants.

Le pays avait été, d'ailleurs, distingué en 2013 par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour avoir atteint, avant terme, le premier des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) relatif à l'élimination de l'extrême pauvreté à l'horizon 2015.

Djezzy lance son nouveau produit «GOOD»

POUR MIEUX souhaiter la bienvenue au nouvel an 2015 à ses abonnés, Djezzy leader de la téléphonie mobile en Algérie apporte du sang neuf et annonce le lancement de son nouveau produit prépayé baptisé «GOOD». Ce dernier remplacera le produit actuel Djezzy Carte et répondra de manière encore plus efficace aux besoins en permanente évolution des clients. En effet, Le nouveau produit GOOD offre aux souscripteurs un bonus de 1 000 dinars sur tout rechargement de 1 000 dinars et plus, valable sept jours et utilisable en appels vers tous les réseaux nationaux avec une tarification unique de 3,99 dinars par tranche de 30 secondes. GOOD met à la disposition du client une multitude d'options adaptées à ses différents usages : ainsi, avec l'option «GOOD Guessra», le client pourra bénéficier de 100 minutes d'appels vers le réseau Djezzy ou de 40 minutes vers les autres réseaux pour 200 dinars seulement ; avec «Koulech GOOD», il pourra bénéficier, pour le même montant de 200 dinars, de 120 minutes d'appels vers le réseau Djezzy, de 50 SMS et de 50 MO d'internet valable 24 heures ; avec «GOOD Sahara», le client bénéficiera de 60 minutes de communications entre 18h et minuit pour 100 dinars seulement ; «Youmek GOOD» met à sa disposition 160 minutes d'appels pour 160 dinars ; «GOOD SMS» lui offre 100 SMS pour 50 dinars et «GOOD Bynatna» lui propose 120 minutes d'appels vers Djezzy pour 99 dinars seulement. Pour toutes ces options, le client bénéficie d'une tarification avantageuse de 2,41 dinars pour 30 secondes vers les autres réseaux. Pour découvrir toutes ces offres, Djezzy invite ses chers clients à aller sur le site www.djezzy.com ou à composer *720#. **Communiqué**

Subprimes

Standard and Poor's négocie un accord avec les Etats-Unis

L'agence de notation Standard and Poor's, poursuivie par les autorités américaines pour sa mauvaise évaluation des emprunts hypothécaires avant la crise de 2008, négocie actuellement un accord de l'ordre d'un milliard de dollars pour solder le contentieux, a rapporté hier le *New York Times*. L'Etat fédéral avait porté plainte en février 2013 contre l'agence, l'accusant d'avoir trompé les investisseurs dans ses notations des «subprimes», ces produits financiers adossés à des prêts hypothécaires à risque à l'origine de la crise financière, et réclamant 5 milliards de dollars.

«Le département de la Justice et plus d'une dizaine de ministres de la Justice («attorney general») de plusieurs Etats réclament à S&P de verser plus d'un milliard de dollars pour mettre fin aux poursuites», affirme le quotidien sur son site internet, en citant des sources proches du dossier.

S&P, qui estimait jusqu'à présent que la plainte était sans fondement et était surtout une mesure de rétorsion pour avoir abaissé la note des Etats-Unis en 2011, «a signalé en privé la volonté de capituler face aux demandes du gouvernement», ajoute le journal.

Le groupe McGraw Hill

Financial, maison-mère de l'agence, a ainsi passé dans ses comptes du troisième trimestre 2014 une provision de 60 millions de dollars pour payer une éventuelle amende à la SEC, le régulateur des marchés financiers américains, «qui devrait être annoncée dans les semaines à venir», assure le *New York Times*.

Dans sa plainte déposée en 2013, les autorités américaines estimaient que les notations de S&P étaient entachées de conflits d'intérêt, l'agence touchant de juteux émoluments pour son évaluation de produits dérivés.

APS

Bilal K.

Tizi Ouzou

La ministre de la Culture assiste à la célébration de Yennayer

■ La soirée de la célébration de Yennayer a été rehaussée par la présence de la ministre de la Culture, Nadia Labidi.

Le passage au nouvel an amazigh 2965 a été marqué à Tizi Ouzou, comme les trois précédentes années, par le mémorable spectacle de chant organisé par la chaîne locale de la Radio nationale au niveau du théâtre régional Kateb-Yacine. Un plat très varié et décoré à la hauteur de l'événement a été servi aux centaines de personnes qui ont pris place dans cette salle d'une capacité d'à peine un millier de sièges.

La soirée s'est prolongée jusque tard dans la nuit du lundi, au bonheur aussi des auditeurs des chaînes III, Tizi Fm et Jil Fm, puisque l'événement était diffusé en direct et simultanément sur leurs ondes.

La soirée, rehaussée par la présence de la ministre de la Culture Nadia Labidi, a débuté par Nabil Bali, digne héritier du maître de la chanson targuie Athmane Bali, qui a offert un plat de chant de thiniri avec plein de sonorités qui vous emmènent dans le Tassili et le plus profond désert algérien.

Pour que le chaoui soit représenté, Joe les berbères n'a pas raté l'occasion d'interpréter de son riche répertoire quelques chansons, surtout celles rythmées, au bonheur du public. Puis c'est au tour de Malika Domrane de monter sur scène pour interpréter quelques-uns des chefs-d'œuvre de son riche répertoire.

La diva de la chanson chaouie, très attendue pour une première à Tizi Ouzou, n'a pu

chanter pour cause de maladie, un rhume qui ne l'a pas empêchée de fredonner quelques refrains de l'une de ses chansons, afin de ne pas laisser le public sur sa faim.

Ensuite, place aux chanteurs kabyles Kheloui Lounes, Ahres Hacene et Cherif Hamani, pour interpréter chacun trois de leurs meilleures chansons. Ahres, qui a repris l'une des œuvres du rebelle Lounes Matoub, a réussi à faire plonger le public dans le répertoire de ce monument de la chanson kabyle revendicative, d'autant que la chanson évoquait justement Yennayer.

Puis place au maestro algérien des chants marins, Cheikh Sidi Bémol, de prendre place sur la scène du théâtre régional Kateb-Yacine pour donner du rythme avec ses touches particulières. Lui aussi a fait appel à l'autre monument de la chanson kabyle de l'exil, Slimane Azem, en interprétant magistralement l'une de ses œuvres.

La surprise gardée au chaud depuis plusieurs jours a fini par être servie au nombreux public resté dans la salle, alors que l'horloge s'approchait de 2 heures du matin. Takfarinas comme l'an dernier est venu lui aussi partager ce moment phare du calendrier berbère qui est celui du passage à un nouvel an. Toujours égal à lui-même, la star de la chanson kabyle moderne a fourni à son public une prestation à la hauteur de son statut de maître de la guitare double



Ph. DR

manche. L'hommage rendu aux parents dans l'une de ses célèbres chansons *El-Waldine* a été suivi par un silence religieux par son public qui ne s'est pas empêché de se mettre au rythme quand l'artiste interpréta de son répertoire des œuvres qui l'imposent.

Ce n'est qu'après 2 heures du matin que la soirée de Yennayer 2965, initiée par l'équipe très dynamique de la radio locale de Tizi Ouzou qui a une, nouvelle fois, tenu à ses promesses d'immortaliser ce passage à un nouvel an amazigh, a pris fin.

Nadia Labidi :
«L'activité culturelle est débordante dans cette wilaya»

La ministre de la Culture, M^{me} Nadia Labidi, était présente dans la salle du théâtre régional Kateb-

Yacine de Tizi Ouzou pour célébrer Yennayer. Elle a donné le coup d'envoi de la soirée, rappelant l'intérêt qu'accorde le gouvernement, et plus particulièrement son secteur, pour ce genre d'événements importants dans la vie de la société algérienne.

Elle n'a pas manqué à l'occasion, de rendre un vibrant hommage à la diva de la chanson chaouie Dihya, lui remettant de ses propres mains des cadeaux à l'occasion de son premier passage dans la capitale du Djurdjura.

Elle a également tenu à rendre visite à tous les artistes qui ont animé la soirée. Dans une déclaration faite à la presse avant de quitter Tizi Ouzou, M^{me} Labidi est revenue sur le sens et la portée de l'événement dans la culture algérienne, tout en soulignant qu'elle tenait à venir dans la wilaya afin de partager ce grand événement du riche patrimoine et

des traditions culturelles algériennes.

La ministre a saisi l'occasion pour saluer l'activité culturelle débordante à Tizi Ouzou pour laquelle elle compte apporter son soutien et celui du gouvernement à travers des actions de portée importante, notamment celles menées en direction de celles et ceux qui font la culture.

A ce propos, M^{me} Labidi a rappelé le dispositif permettant l'accès de l'artiste au système de sécurité sociale en attendant le régime des retraites au profit des artistes qui n'ont pas cotisé à cette même caisse de retraite.

Elle a également indiqué que l'élargissement des dispositifs d'aide à l'insertion professionnelle, notamment l'Ansej, Cnac et l'Angem pour une trentaine de métiers de la culture à la faveur d'une convention co-signée avec le ministre du Travail, sera d'un apport considérable pour le développement de la pratique culturelle dans notre pays.

H.M.

Biskra Deux unités de l'Armée baptisées de noms de chouhada

LA BASE aérienne militaire et le centre de formation des troupes spéciales de Biskra ont été baptisés, lundi, respectivement des noms des chouhada Ahmed Abdelli (1895-1958) et Mohamed-Saïd Benchaïb (1931-1957). La cérémonie de dévoilement des plaques portant les nouvelles appellations de ces unités a été présidée par le commandant de la 4^e Région militaire, le général-major Abderrezak Cherif. Des membres des familles et des proches des deux martyrs ont été honorés à cette occasion, au cours d'une cérémonie organisée au club de l'armée, dans la banlieue ouest de la ville de Biskra. «Cette cérémonie est un hommage à ces hommes qui ont payé de leur vie la liberté et la souveraineté dont jouit aujourd'hui l'Algérie», a notamment déclaré le commandant de la 4^e RM. Des attestations, des cadeaux symboliques et des drapeaux ont été remis aux proches des deux chouhada, en plus de la remise de décisions d'attribution de 62 logements publics locatifs à des ascendants, descendants et veuves de victimes du terrorisme.

R.R.

Constantine

4 000 logements bientôt attribués

Un quota de 4 000 logements publics locatifs (LPL) sera attribué «avant fin mars 2015» dans la wilaya de Constantine, a indiqué lundi le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdelghani Dib.

Parmi ce quota de logements, 3 000, construits dans le cadre d'un programme de réalisation de 18 000 LPL et inscrit au titre du programme quinquennal 2010-2014, sont

implantés à Ali-Mendjeli (El Khroub), tandis que 600 ont été réalisés dans la commune d'Ain Abid et 400 à Ibn Badis, a précisé le même responsable.

Une partie importante de ce quota est «prioritairement réservée» au relogement des familles vivant sur des sites affectés par des glissements de terrain et à l'éradication de l'habitat précaire, a indiqué M. Dib, soulignant que l'attribution des nouveaux loge-

ments «n'attend plus que la réception des VRD (voirie-réseaux divers)».

Un total de 16 900 unités d'habitation de ce même segment a été lancé en réalisation au cours de l'année écoulée, dont 4 400 à la nouvelle ville Ali-Mendjeli, 5 400 à la nouvelle ville Massinissa, 4 000 dans la localité d'Ain Abid et 3 100 dans la commune de Didouche-Mourad, a précisé le directeur de l'OPGI.

Bachir T.

Tindouf

Des projets pour l'extension du réseau routier

Plusieurs projets sont inscrits en faveur de la wilaya de Tindouf, dans le cadre du plan quinquennal 2015-2019, pour l'extension du réseau routier et le désenclavement des régions isolées de cette wilaya frontalière, a-t-on appris lundi auprès de la direction locale des travaux publics. Parmi les opérations programmées pour l'année en cours, la réalisation de 73 km de routes sur l'axe reliant Tindouf aux frontières mauritaniennes, une distance représentant la première

tranche d'un total de 600 km, après finalisation des études techniques, a révélé le chef de service des routes, Abdelaziz Zaoui.

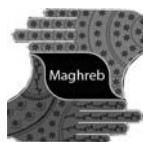
Cette année verra aussi la poursuite des travaux de réalisation de près de 460 km restant de l'axe routier reliant Tindouf aux limites territoriales avec la wilaya d'Adrar, d'un linéaire total de 646 km et dont 186 ont été déjà réalisés.

Ce projet va permettre de désenclaver la wilaya qui est actuellement reliée seulement

par la RN-50, a ajouté le responsable. Concernant le projet de la route reliant sur 146 km la localité de Ghar Djebilet à la zone de Daya El-khadra, dans la commune de Tindouf, les travaux de terrassement pour ce projet sont en voie d'achèvement.

Les travaux sont confrontés à quelques entraves notamment dues au grand manque d'agrégats et d'eau dans la région, a-t-on indiqué.

Selwa D.



Tunisie

Une délégation en Libye pour le suivi de la situation des otages

■ Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion de la cellule de crise, composée notamment de représentants des ministères de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires étrangères, qui a examiné «les derniers développements» dans l'affaire des deux journalistes, mais aussi d'un employé de l'ambassade de Tunisie à Tripoli, Walid Ksiksi, enlevé en Libye.



Les deux otages tunisiens

Par Chawki Y.

La Tunisie a annoncé lundi qu'elle allait envoyer une délégation en Libye dans le but de

poursuivre les contacts avec les parties libyennes au sujet des otages tunisiens retenus en Libye depuis septembre, a rapporté l'agence tunisienne TAP. Sofiene Chourabi, un blogueur

et journaliste très actif lors de la révolution tunisienne, et le photographe Nadhir Ktari avaient été détenus une première fois le 3 septembre dans l'est de la Libye et libérés quelques jours plus

tard. Ils auraient ensuite été arrêtés une nouvelle fois par un groupe armé et disparu le 8 septembre. «Il a été décidé de charger une délégation officielle de se rendre en Libye dans les jours

à venir afin de poursuivre les contacts avec les diverses parties libyennes», a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Cette décision a été prise à l'issue d'une réunion de la cellule de crise, composée notamment de représentants des ministères de l'Intérieur, de la Défense et des Affaires étrangères, qui a examiné «les derniers développements» dans l'affaire des deux journalistes, mais aussi d'un employé de l'ambassade de Tunisie à Tripoli, Walid Ksiksi, enlevé en Libye.

La délégation sera composée de hauts fonctionnaires et s'entretiendra avec le gouvernement du Premier ministre Abdallah Al-Thenni, reconnu par la communauté internationale, a précisé le directeur de l'information au ministère des Affaires étrangères, Naoufel Labidi.

C. Y./APS

Passant d'un million à 400 mille visiteurs

Importante baisse du nombre de touristes en Tunisie

Le nombre de touristes allemands entrés en Tunisie a enregistré, au cours de la dernière décennie, une importante baisse, passant d'un million entre 2000 et 2001, à 400 mille visiteurs, a affirmé la ministre de tourisme, Amel Karboul, expliquant cette régression par la perte de confiance en la destination tunisienne.

Intervenant lors d'une rencontre tuniso-allemande sur la destination tunisienne, organisée lundi à Tunis, la ministre a imputé la régression du marché allemand qui constituait le premier client de la Tunisie, par le manque de moyens de communication à même de garantir une adéquation avec les évolutions enregistrées de ce domaine. Cette situation est en outre expliquée par la prise «de décisions inadaptées» dans ce domaine par le régime déchu.

La ministre a souligné la détermination de son département d'attirer le touriste allemand et lui garantir toutes les conditions favorables. L'objectif recherché est de permettre à la destination tunisienne «de tirer profit du marché allemand, fer de lance du

tourisme international», a-t-elle encore affirmé. Selon les études réalisées, le touriste allemand dépense plus de 3 000 euros pendant ses vacances. Au cours des dernières années, ses dépenses ont évolué de 3% par an pour atteindre, en 2011, près de 60 milliards d'euros dans le monde.

Selon les données présentées lors de la rencontre, le nombre de touristes allemands a évolué en 2011, en dépit de la mauvaise conjoncture économique dans tous les pays européens, pour atteindre 200 mille visiteurs, soit des revenus de plus de 53,6 millions d'euros (une hausse de 0,37% par rapport à l'année 2010). Au cours de la rencontre, les professionnels allemands du tourisme ont appelé à améliorer la qualité du produit, à rétablir la confiance des touristes d'une manière générale et particulièrement les visiteurs allemands, après la crise qui a frappé le marché allemand pendant la dernière décennie. Ils ont recommandé de faire connaître davantage les régions de l'intérieur et de ne pas se contenter de promouvoir le tourisme balnéaire, considéré par le représentant de

la Fédération allemande des voyages non rentable et générant de faibles bénéfices, bien que ce créneau mobilise près de 80% des touristes.

Les professionnels ont par ailleurs mis l'accent sur la nécessité de focaliser sur la destination tunisienne en fournissant des données précises «permettant de fidéliser cette destination» et en mettant en valeur les points forts du secteur, à l'instar de la thalassothérapie, d'autant plus que la Tunisie occupe le deuxième rang mondial après la France dans ce domaine.

Le représentant de la Fédération allemande des voyages a recommandé de promouvoir le patrimoine mondial de la région et d'entreprendre des activités environnementales, soulignant l'apport de l'investissement dans le domaine de l'infrastructure touristique.

D'autres experts ont estimé que le touriste allemand, qui s'attend à ce que ses demandes soient satisfaites, «est prêt à dépenser davantage à condition de bénéficier d'un produit de qualité». **Safia H.**

Sahara occidental Un blogueur interpellé par la police judiciaire marocaine

LA POLICE judiciaire de l'occupant marocaine ont remis à la famille du blogueur sahraoui Ayache Deuihi une convocation selon laquelle l'intéressé doit se présenter au soi-disant siège de sécurité de la ville occupé d'El Aaiun sans plus de précisions, a rapporté un communiqué du Collectif des défenseurs sahraouis des droits de l'homme du (Codesa).

«Cette convocation intervient en raison de la publication par M. Deuihi d'articles portant sur la question du Sahara occidental et les diverses violations des droits de l'homme commises par l'occupant marocain contre les civils sahraouis sans défense», a souligné le communiqué du Codesa. Il est à rappeler que M. Deuihi et d'autres blogueurs ont déposé plusieurs plaintes devant la justice marocaine et le soi-disant Conseil marocain des droits de l'homme sur le harcèlement et l'abus commis contre eux.

Par ailleurs, plusieurs sites marocains ont entamé une campagne d'insulte et de diffamation contre un certain nombre de défenseurs des droits humains, des prisonniers politiques et des manifestants sahraouis réclamant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, sans que les autorités d'occupation marocaines réagissent, a déploré la même source.

R.M. /SPS

Libye

L'Algérie encourage les parties libyennes à participer au dialogue

L'Algérie «encourage» les parties libyennes à participer «loyalement et de bonne foi» au projet de réunion inter-libyenne sous les auspices des Nations unies, a indiqué hier le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, dans une déclaration à l'APS. «L'Algérie suit avec intérêt le projet d'organisation, à Genève, d'une réunion de dialogue entre les parties libyennes, sous l'égide de l'envoyé spécial du Secrétaire

général des Nations unies pour la Libye, Bernardino Leon, et encourage les parties libyennes à participer loyalement et de bonne foi au dialogue afin de lui garantir toutes les chances de réussite dans l'intérêt supérieur du peuple frère libyen», a-t-il souligné. «L'Algérie réitère son soutien aux efforts de M. Leon visant à mettre un terme à la crise politique et sécuritaire, à travers la promotion d'un dialogue inclusif inter-libyen, à l'exclusion des groupes terroristes reconnus en tant

que tels, afin de parvenir à une solution politique qui préserve l'intégrité territoriale, l'unité, la stabilité du pays et la cohésion de son peuple et permette l'édification d'un Etat moderne et démocratique», a affirmé M. Messahel. «L'Algérie réaffirme son engagement à poursuivre ses efforts, en vue d'accompagner les frères libyens sur la voie du dialogue», a-t-il ajouté.

APS



Cameroun

Amertume devant le peu de réactions aux attaques de Boko Haram

■ «Boko Haram est en train de mettre le feu (au Cameroun) et personne ne bouge le moindre petit doigt», constate, amer, un responsable militaire camerounais après un nouveau raid meurtrier des islamistes armés nigériens contre une ville de la province de l'Extrême-Nord.

Par Ali.O

Pose d'explosifs, attaques de véhicules de transports en commun et de bases militaires, incendies dans les villages, vols de bétail : la multiplication depuis des mois des actes de la nébuleuse Boko Haram dans cette région du Cameroun inquiète les autorités militaires et civiles et effraie la population locale.

Lundi, d'intenses combats ont éclaté autour d'un camp militaire à Kolofata, à une dizaine de kilomètres de la frontière, opposant soldats camerounais à des centaines d'islamistes venus du Nigeria voisin. Selon le gouvernement camerounais, 143 terroristes et un soldat ont été tués tandis qu'un important arsenal de guerre a été saisi. Il s'agit de la première attaque d'envergure menée dans l'extrême-nord du Cameroun depuis que le chef du groupe islamiste, Abubakar Shekau, a, dans une vidéo postée début janvier sur Youtube, mis en garde le président camerounais Paul Biya.

«Paul Biya, si tu ne mets pas fin à ton plan maléfique, tu vas avoir droit au même sort que le Nigeria (...) Tes soldats ne peuvent rien contre nous», a-t-il déclaré. Boko Haram a lancé depuis plusieurs mois une série d'attaques dans la région de l'Extrême-Nord qui parta-



ge une longue frontière avec le nord-est du Nigeria où la secte progresse à un rythme fulgurant, semant la terreur sur son passage.

Le principal axe routier du nord du Cameroun, reliant Maroua à Kousséri, poste-frontière avec le Tchad, est désormais sous le menace permanente d'attaques de Boko Haram.

Dans les zones situées près des frontières, les villageois migrent vers l'intérieur de la région, redoutant les exactions des islamistes armés. «Ils (les islamistes) circulent

tous les jours et partout (en territoire camerounais). Ils vont dans les villages, prennent les bœufs et les moutons. Ils rançonnent les gens», relate une source proche des autorités traditionnelles de la région.

«Les gens souffrent. Boko Haram circule facilement parce qu'ils disposent d'éclaireurs (camerounais) qui les renseignent», rapporte cette source, qui demande l'anonymat pour des raisons de sécurité. Du côté du Nigeria, le groupe islamiste a pris le 3 janvier le contrôle de la ville de Baga, sur les rives du lac Tchad, où il était

prévu de positionner une force multinationale chargée de la combattre. Des jours plus tard, il est revenu raser la ville et une quinzaine de villages aux alentours, perpétrant la tuerie «la plus meurtrière» de son histoire, selon l'armée nigérienne. Depuis son début en 2009, l'insurrection et sa répression ont fait pas moins de 13 000 morts. Au Cameroun, l'attitude du Nigeria et de la communauté internationale face à la progression de Boko Haram est très critiquée.

«Les soldats nigériens désertent

leurs positions en abandonnant leurs armes. Ce sont avec leurs armes que nous sommes attaqués», accuse le responsable militaire camerounais.

«L'ONU a condamné la situation dans l'extrême-nord du Cameroun, mais elle ne doit pas se contenter d'une simple condamnation. Elle doit agir», demande cet officier.

«Le séisme vient du Nigeria et nous nous battons seuls pour contenir la menace», se désole pour sa part un chef du Bataillon d'intervention rapide (BIR), une unité d'élite de l'armée camerounaise en première ligne de la guerre contre Boko Haram.

«Le Nigeria est irresponsable», tranche ferme un lamido (chef traditionnel) de la région.

Le Cameroun a longtemps été considéré par le Nigeria comme le maillon faible de la lutte contre les islamistes nigériens ceux-ci, utilisant son territoire comme base arrière et comme axe de transit d'armes. En décembre, Yaoundé a fait intervenir pour la première fois son aviation contre Boko Haram.

Actuellement, plus de 2 000 hommes sont déployés dans l'extrême-nord du Cameroun pour combattre les islamistes nigériens, mais des responsables militaires estiment à environ 30 000 le nombre de soldats qu'il faudrait pour mieux contrôler cette région où la frontière avec le Nigeria est très poreuse. A. O.



Points chauds

Entêtement

Par Fouzia Mahmoudi

De nombreux observateurs se demandent aujourd'hui quels types de rapports entretiennent les Américains et les Israéliens, alors que ces derniers ont visiblement décidé de ne plus prendre en compte les «suggestions» de leurs alliés. En effet, après l'annonce des dirigeants hébreux d'une énième expansion de la colonisation israélienne, notamment à Jérusalem-Est, de nombreuses voix, même si toujours en nombre pas assez suffisant, se sont élevées aux États-Unis pour dénoncer cette énième provocation, illégale de surcroît, qui survient alors même que le processus de paix semble avoir été oublié. Les Israéliens semblent, eux, bien décidés à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour aliéner l'Autorité Palestinienne qui, ils le savent, ne peut continuer à entretenir un dialogue lorsque de telles provocations sont faites. Israël punissant par ailleurs de cette façon les Palestiniens pour les reconnaissances faites ces dernières semaines par la Suède et les Parlements britannique et français de l'État de Palestine. Ainsi, le ministre hébreu des Affaires étrangères, l'ultra-nationaliste Avigdor Lieberman, en visite il y a quelques semaines en Allemagne, a réitéré l'entêtement de son pays à poursuivre sa colonisation mortifère. «Nous n'accepterons aucune limitation à la construction dans les quartiers juifs à Jérusalem», a lancé cette semaine le chef de la diplomatie israélienne lors d'une rencontre avec son homologue allemand Frank-Walter Steinmeier à Jérusalem. «Une chose doit être parfaitement claire : nous n'accepterons jamais que la construction dans les quartiers juifs de Jérusalem soit définie comme une activité de colonisation», a ajouté Lieberman. Peu avant de recevoir le ministre allemand, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a de son côté déclaré qu'une reconnaissance unilatérale de l'État palestinien par des pays européens éloignerait un possible accord de paix entre les deux parties. «La paix est possible s'il y a des compromis de toutes les parties et non des actions et bénéfices unilatéraux qui bénéficient à la partie palestinienne», a déclaré Benjamin Netanyahu. Pourtant, le Premier ministre hébreu ne semble pas considérer que le soutien inaliénable des États-Unis, ou encore, l'«amitié» de nombreux dirigeants européens pour Israël soient des «bénéfices unilatéraux qui bénéficient à la partie israélienne». Ainsi, comme toujours, les Palestiniens continuent à subir la toute puissante volonté de leurs voisins qui sont visiblement décidés à saboter toute chance de paix, mais surtout toute chance de voir un jour exister un État palestinien à part entière. Un fait qui n'émeut pas outre mesure les Occidentaux qui en dehors, à quelques exceptions près, de protester faiblement à chaque annonce d'extension de la colonisation restent très passifs face aux Israéliens. F. M.

Turquie

Six personnes arrêtées après un attentat-suicide à Istanbul

Six personnes, dont trois étrangers, ont été arrêtées dans le cadre de l'enquête ouverte après l'attentat-suicide qui a tué un policier la semaine dernière dans un quartier touristique d'Istanbul, ont rapporté hier les médias turcs.

Ces six suspects, dont les nationalités n'ont pas été révélées par les autorités, ont été présentés hier au procureur en charge de l'enquête, qui doit se prononcer sur leur inculpation et un éventuel placement en détention, a précisé l'agence de presse gouvernementale Anatolie.

Le 6 janvier, une jeune femme s'est tuée en faisant exploser une ceinture d'explosifs qu'elle portait à

l'entrée d'un commissariat du district touristique de Sultanahmet, non loin de la basilique Sainte-Sophie et de la Mosquée bleue.

Un policier est mort et un de ses collègues a été blessé.

Cet attentat a dans un premier temps été attribué à une militante d'un groupe d'extrême-gauche clandestin turc connu pour ses attaques contre le gouvernement turc et des cibles américaines notamment, depuis les années 1990.

Mais quelques jours plus tard, le Parti/Front révolutionnaire de libération du peuple (DHKP-C) a retiré sa revendication, parlant d'une méprise «technique». Les

parents de la kamikaze supposée n'avaient pas reconnu le corps de leur fille à la morgue.

Selon certains médias turcs, la jeune femme serait en réalité originaire de la région musulmane russe du Daguestan, une certaine Diana Ramazanova, a affirmé l'agence de presse privée turque DHA. Le ministre de l'Intérieur, Ekan Ala, a confirmé que la jeune femme avait été identifiée mais s'est jusque-là refusé à divulguer son identité.

La sécurité a été renforcée ces derniers mois en Turquie par crainte d'attentats, aussi bien des rebelles kurdes que des jihadistes du groupe État islamique (EI).

Irak

1^{er} attentat suicide à Samarra depuis des mois, trois morts

Trois miliciens chiites ont péri dans un attentat suicide à Samarra, dans la première attaque de ce type depuis juin contre cette ville située à 110 km au nord de Bagdad, ont rapporté hier des sources des services médicaux et de sécurité.

Située à 110 km au nord de Bagdad, Samarra abrite un mausolée chiite, cible en 2006 d'un attentat qui l'avait partiellement détruit, déclenchant un conflit sanglant entre chiites et sunnites avec des dizaines de milliers de morts.

La nouvelle attaque a été menée par un kamikaze lundi soir contre un point de contrôle à l'entrée d'une école du centre de Samarra faisant office de caserne pour des miliciens. Treize personnes ont également été blessées dans cet attentat, selon un capitaine de police. Un médecin a confirmé le bilan. Il s'agit du premier attentat suicide à Samarra depuis le lancement en juin de l'offensive fulgurante des extrémistes sunnites du groupe jihadiste État islamique (EI) qui se sont emparés

de pans entiers du territoire irakien. Les jihadistes avaient été stoppés dans leur avancée vers cette ville.

Les forces armées irakiennes, dépassées dans les premiers temps de l'offensive, sont depuis parvenues à reprendre certaines régions en s'appuyant sur le soutien de milices chiites, de combattants kurdes et de tribus sunnites. Elles bénéficient aussi de l'appui d'une coalition internationale conduite par les États-Unis qui mène des raids aériens contre les positions de l'EI.



Festival international de musique andalouse

Cinq pays au rendez-vous

La ville de Koléa s'apprête à accueillir son rendez-vous artistique international. Il s'agit du Festival international de musique andalouse, organisé chaque année dans cette ville. Prévu du 15 au 20 du mois de janvier courant à la maison de la culture Mohamed-Aroua, cette manifestation artistique verra la participation de plusieurs artistes venus de Tunisie, Maroc, France, Espagne et Portugal. Des artistes algériens y prendront également part, à l'image de Zerrouk Mokdad, Rym Hakiki, Lamia Maadini et autres. Des hommages seront rendus aux grandes figures de la chanson algérienne, notamment le défunt Cheikh Sadek El Bedjaoui et la grande chanteuse Nardjess.

Par Abla Selles

La ville de Koléa renoue en ce début 2015 avec un rendez-vous musical d'excellence, prévu du 15 au 20 janvier, à la maison de la culture Mohamed-Aroua. Cette prestigieuse manifestation, de retour pour la 6^e année consécutive, se veut une occasion pour revisiter le patrimoine andalou interprété par les différentes écoles. Elle se veut également un espace d'échanges artistiques et techniques entre les amateurs, les artistes en herbe et les professionnels de ce genre musical. Ne cessant de se bonifier au fil des éditions, c'est encore une riche programmation qui sera proposée aux mélomanes, avec la participation d'artistes et d'ensembles de renom, venus de plusieurs pays du pourtour méditerranéen, à savoir la Tunisie, le Maroc, la France, l'Espagne et le Portugal, augurant de moments forts tout au long de la manifestation. Parmi ces artistes figurent Zerrouk Mokdad, Rym Hakiki, Lamia Maadini, l'ensemble andalou de Tétouan, la Compagnie Rassegna de Marseille, etc. Outre les deux grands hommages qui seront rendus au défunt Cheikh Sadek El Bedjaoui et à la grande chanteuse Nardjess, des conférences autour du patrimoine andalou seront animées notamment par Cyrine



Ph. DR

Benmoussa et Djalal Khechab.

Depuis 2009, année de lancement de ce festival, les organisateurs se sont attelés à donner à ce rendez-vous une dimension à la hauteur de la célébration de ce patrimoine. Outre l'invitation d'associations et d'ensembles dont le travail de pérennisation et de préservation de cet héritage musical n'est plus à démontrer, le festival a toujours mis en évidence l'engagement d'hommes et de femmes pour la sauvegarde de la musique

andalouse. Parmi ces artistes de renom figurent, notamment, Fadhila Dziria, El Hadj Mohamed El Basri, Abdelghani Belkaid, Abderrahmane Belhocine, Cheikh Kaddour Dersouni, Cheikh Slimane Anani ou encore Cheikh Dahmane Benachour, pour ne citer que ceux-là, auxquels des hommages ont été rendus au fil des éditions, faisant de leur parcours un exemple à suivre par la nombreuse relève. **A.S.**

Salon national du livre

Ouverture à Oran de la 17^e édition

La 17^e édition du Salon national du livre s'est ouverte à Oran avec la participation de plus de 100 maisons d'édition. Le président du Syndicat national d'éditeurs de livres, initiateur de cette manifestation, a souligné que l'objectif principal du salon, qui se poursuivra jusqu'au 24 janvier, est de donner une occasion aux éditeurs locaux, surtout ceux de la nouvelle génération ayant intégré ces dernières années ce champ, pour exposer leurs productions et échanger les expériences

avec les professionnels. Organisé sous le slogan «Le livre, pari d'avenir», le salon vise à faire rapprocher le livre des lecteurs, surtout avec la persistance des problèmes de distribution, a indiqué Ahmed Madi.

Un intérêt particulier est accordé aux nouveaux éditeurs dans ce salon qui coïncide avec le 60^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de Libération nationale. Des éditeurs d'Alger et de Blida, ayant apprécié cette initiative, estiment que de tels rendez-vous cultu-

rels leur permettent d'évaluer le marché du livre, de rencontrer des professionnels et de faire de l'autocritique. Parallèlement à cette manifestation, un programme culturel varié a été concocté avec, au menu, des conférences, des lectures poétiques et un hommage à des hommes de culture algériens. Des conférences sur le roman algérien ont été programmées avec les professeurs Mohamed Daoud, Bachir Bouyedjra, Mohamed Meflah et le romancier Rachid Boudjedra. Une conférence inti-

tuée «Le livre durant la guerre de Libération nationale» est également prévue, de même qu'une exposition d'ouvrages de l'écrivain regretté Bakhti Benaouda, accompagnée de témoignages de ses proches. Des romanciers ayant enrichi la scène littéraire et journalistique algérienne seront honorés, dont Amaria Bilal, le poète traducteur Mohamed Sehaba, le journaliste et écrivain défunt Belkacem Benabdellah et Rachid Boudjedra. **Lamia K.**

Maison de jeunes de Tissemsilt

La pièce de théâtre «Abbès» présentée au public

La pièce de théâtre «Abbès», de la coopérative Jil El Ghad, a été présentée en avant-première samedi, à la maison de jeunes «Boulis-Omar» de Tissemsilt.

L'œuvre, écrite et réalisée par le président de cette coopérative d'art et de la culture de la wilaya, Kamel Ramous, aborde l'histoire d'un président d'une association à caractère social appelé «Abbès», qui tente de trouver une solution au problème de célibat dont souffrent

des femmes natives de sa ville.

Cette quête de solution à ces femmes rencontre, toutefois, des entraves et un rejet de la population qui conçoit la question comme tabou.

Cette pièce de théâtre, la deuxième production à l'actif de la coopérative Jil El Ghad, sera présentée dans des établissements de jeunesse et culturels de la wilaya, lors des prochaines vacances de printemps, a annoncé M. Ramous.

Cette coopérative avait initié, lors des vacances scolaires d'hiver, une caravane culturelle et artistique qui a sillonné les zones éloignées et déshéritées des communes de Sidi Boutouchent, Theniet El Had, Layoune, Khémisti et Youssoufia.

Les activités ont comporté des ateliers de travaux manuels, des concours de dessin et de dissertation sur l'environnement et l'enfance. **L.B.**

Institut Cervantès d'Alger

30 heures de cours autour du cinéma espagnol

En plus de cours de flamenco, l'Institut Cervantès d'Alger lancera sous peu des cours de cinéma, de cinéma espagnol plus précisément.

Tous les jeudis, du 9 février au 13 avril, de 17h15 à 20h, l'Institut Cervantès ouvrira ses portes aux cinéphiles et cinéastes en herbe qui souhaitent se familiariser avec le cinéma espagnol contemporain.

Ces 30 heures de cours se baseront sur une méthodologie pratique avec la projection de productions cinématographiques espagnoles, à l'image de «Novembre» d'Achero Manas (Espagne, 2003), «Lâches» par José Corbacho et Juan Cruz (Espagne, 2008) et «Retour» de Pedro Almodovar (Espagne, 2006).

Seul point négatif de cette formation : les participants devront avoir un niveau minimum de B2 ou C1 en langue espagnole pour y prendre part. **F.H.**

Coup-franc direct



Garder espoir

Par Anouar M.

Que ce soit en handball ou en football, nos deux sélections figurent dans des groupes très difficiles, respectivement pour le Mondial et la CAN. Mais il n'empêche pas qu'ils auront un défi à relever et qu'ils vont tout faire pour l'atteindre. Faut-il baisser les bras juste pour cela ou relever le défi ? Nul ne peut le dire. Il faut donc se rendre à l'évidence et se dire qu'il est utopique de croire à l'exploit. Que ce soit Zeguili ou Gourcuff, chacun d'eux croit en ses poulains et garde l'espoir de ramener des résultats positifs de leurs déplacements respectivement au Qatar et en Guinée équatoriale. Il faudrait que les joueurs aient la même détermination et se sentent concernés par ces épreuves qui restent des compétitions-clés qu'il faudra jouer à fond. Les Algériens ont tout pour séduire comme ils l'ont fait en Coupe du monde pour le football, et en CAN pour le handball. Le public attend de voir cette même «grinta» chez les joueurs qui doivent tout donner et revenir avec les meilleurs résultats possibles.

A. M.

Match amical

L'EN olympique s'incline face à la Tunisie

L'équipe olympique algérienne de football s'est inclinée lundi face à son homologue tunisienne (0-1), en match amical préparatoire, disputé au stade Mustapha-Tchaker à Blida. L'unique but de la partie a été inscrit par Laouati Imed (68'). Lors du premier match amical, disputé jeudi dernier à Blida, les Algériens l'avaient emporté sur le score de 3 à 0. Il s'agit de la première défaite concédée par les Olympiques, depuis l'arrivée à la barre technique, en septembre dernier, du technicien suisse Pierre-André Schürmann. L'équipe algérienne avait disputé auparavant quatre matchs internationaux ami-

caux soldés par des victoires respectivement devant le Qatar (1-0, 1-0) et le Mali (3-0, 1-0). Les deux rencontres face à la Tunisie ont été programmées suite à l'annulation du championnat nord-africain des U23 qui devait avoir lieu à Oran (ouest d'Algérie), avant que les sélections du Maroc, de la Libye et de l'Egypte ne se retirent.

Les coéquipiers d'Abderrahmane Bourdim préparent les éliminatoires du championnat d'Afrique, prévu pour fin 2015 en RD Congo. Cette compétition est qualificative aux jeux olympiques JO-2016 à Rio de Janeiro (Brésil).

MC Oran

Cédric N'Doumbé 2^e engagé

Le milieu offensif camerounais, Cédric N'Doumbé, s'est engagé pour 18 mois avec le MC Oran devenant la deuxième recrue hivernale de ce club de Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS lundi auprès du club. N'Doumbé, milieu offensif, a évolué à Cherbourg (CFA, France), puis Trélissac (Div. Honneur, France), formation avec laquelle il vient de résilier son contrat.

C'est l'entraîneur du MCO, le Français Jean-Michel Cavalli, qui l'a proposé pour l'avoir eu sous sa coupe lorsqu'il dirigeait l'Olympique de Nîmes (actuellement en Ligue 2, France) lors de la saison 2010-2011, précise-t-on de même source. Ce joueur de 24 ans a été soumis à des essais depuis mercredi dernier à Hammamet (Tunisie) où les Oranais

effectuent leur stage hivernal. Il a participé à une partie du match amical gagné par le Mouloudia face à l'ES Tunis (1-0) dimanche au centre d'entraînement de la formation tunisoise. Le MCO, 8^e à l'issue de la phase aller, a déjà consommé sa première licence dans le cadre des transferts d'hiver, en recrutant la semaine dernière, un ancien joueur de l'équipe, le défenseur central Zoubir Ouasti. Pour sa part, l'attaquant camerounais Yves Djedda, meilleur buteur de la formation gabonaise de Bitam, qui a rejoint dimanche le MCO à Tunis, a été vite libéré par la direction du club, ajoute-t-on de même source. Les «Hamraoua» espèrent engager un attaquant supplémentaire avant jeudi, date de la clôture du marché des transferts d'hiver.

Championnat national honneur de lutte (Juniors) La compétition du 15 au 17 janvier à Annaba

Le championnat national honneur (juniors) aura lieu du 15 au 17 janvier à la salle omnisports Brahim-Said d'Annaba, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Le coup d'envoi du championnat national junior, formule honneur, sera donné officiellement jeudi 15 janvier avec les traditionnelles séances de pesée et de contrôle médical. La journée de vendredi sera consacrée aux éliminatoires de la lutte libre dans les catégories (50kg-60kg-74kg-96kg) et gréco-romaine (50kg-60kg-74kg-96kg), ainsi que les finales et les combats pour les 3^e et 5^e places. La journée de samedi sera programmée pour les tours éliminatoires de la lutte libre dans les catégories (55kg-66kg-84kg-120kg) et gréco-romaine (55kg-66kg-84kg-120kg), alors que les finales auront lieu à partir de 15h00. Selon le programme établi par la Fala, les compétitions nationales se déroulent conformément aux règlements généraux.



Mondial 2015 de handball Zeguili reste prévoyant

L'entraîneur national de l'EN masculine de handball, Réda Zeguili, reste prévoyant puisqu'il n'a toujours pas pris de décision concernant la liste définitive des 18 joueurs qui prendront part au Mondial-2015 prévu à Doha (15 janvier au 1^{er} février), indiquant qu'il est «fort probable» de se déplacer au Qatar avec 20 éléments.

Anouar M.

«Je ne suis pas en mesure, à l'heure actuelle, de me fixer sur la liste des 18. J'ai Abdelkader Rahim qui est encore blessé en plus de Omar Chahbour qui n'est pas prêt», a déclaré le coach des Verts. Les 24 équipes qualifiées pour le Mondial-2015 doivent donner une liste de 18 joueurs à 24h du premier match. L'Algérie débutera face à l'Egypte le 16 janvier. «Peut-être que je serai obligé de me déplacer avec 20 joueurs à Doha et prendre une décision une fois sur place», a-t-il ajouté. La sélection algérienne, conduite par



Les poulains de Zeguili décidés à se battre à fond.

le néo-capitaine Messaoud Berkous, s'est déplacé au Qatar hier matin à bord d'un vol spécial. L'Algérie évoluera dans un groupe C avec la France, la Suède, la République tchèque, l'Islande et l'Egypte. Les Verts entameront la compétition le 16 janvier en affrontant l'Egypte, puis enchaînera avec l'Islande deux jours plus tard (18). Pour sa troisième sortie le 20 janvier, l'Algérie jouera face à la Suède, puis le 22 devant la France. Pour le dernier match de poule, les Verts défieront la République tchèque le 24 janvier. Les Algériens souhaitent

se qualifier au moins au deuxième tour de cette compétition, ce qui reste dans leurs cordes, à condition de gagner au moins deux matchs.

Certes, l'Algérie figure dans un groupe très difficile, avec des nations de handball dont trois équipes qui ont déjà remporté le titre mondial par le passé, mais tout reste possible et la sélection nationale reste déterminée à réussir l'exploit.

Les joueurs de l'EN sont en tout cas décidés à réussir un excellent Mondial et faire bonne figure dans cette compétition.

A. M.

Algérie-Real Madrid

Damma : «Nous attendons la réouverture du stade 5-Juillet pour le programmer»

Le P-dg de l'entreprise publique de téléphonie mobile Mobilis, Saad Damma, a indiqué, dimanche à Tunis, que son entreprise attend la réouverture du stade 5-Juillet pour programmer le match amical opposant le Real Madrid à une équipe algérienne, soulignant l'éventualité de voir la sélection algérienne affronter le club espagnol. «Nous attendons la réouverture du stade 5-Juillet pour organiser le match amical entre le Real Madrid et un club algérien ou peut-être une sélection algérienne ou l'équipe A», a déclaré Damma après le match amical Algérie - Tunisie (1-1), qui s'est déroulé dimanche au stade de Radès à Tunis. Actuellement en rénovation, le stade 5-Juillet devrait ouvrir ses portes en mai prochain pour accueillir, notamment, la finale de la coupe d'Algérie. L'entreprise Mobilis avait conclu un



accord avec le club espagnol pour organiser cette rencontre, qui a dû être reportée à cause de l'agenda chargé des coéquipiers de Ronaldo. «Nous allons contacter l'entreprise Media Pro, propriétaire des droits pour organiser ce match en vue de trouver un accord et fixer une date qui arrange les deux côtés», a-t-il ajouté, soulignant «la possibilité que la sélec-

tion algérienne soit l'adversaire du club espagnol si l'emploi du temps des Verts le permet». Interrogé par ailleurs sur le déplacement des supporters algériens pour encourager les Verts lors de CAN-2015 en Guinée équatoriale, Damma a expliqué que pour le premier tour de la compétition, lors duquel l'Algérie évoluera dans la ville de Mongomo, le déplacement des supporters sera impossible vu les mauvaises conditions d'hébergement.

«Si la sélection nationale se qualifie en quart de finale nous aurons la possibilité d'envoyer beaucoup de supporters pour soutenir nos joueurs vu que les conditions sont meilleures à Malabo», a conclu le P-dg de Mobilis.

MC Alger

Le Doyen clôture son stage d'Espagne

Le MC Alger a clôturé lundi son stage hivernal effectué à Benidorm (Espagne) en vue de la seconde partie du championnat, avec l'espoir d'aller chercher le maintien parmi l'élite. Au cours de leur séjour ibérique, les «rouge et vert» ont disputé deux matchs amicaux face aux Néerlandais de Groningen et Breda, soldés respectivement par une victoire (1-0) et une défaite (4-1).

Toutefois, l'entraîneur portugais du Doyen, Artur Jorge, a été contraint de travailler lors de ce stage avec un effectif réduit de 16 joueurs, en raison de la défection de plusieurs éléments pour cause de blessure (Yachir) ou pour faute de passeports (Aouadj, Gherbi). En matière de recrutement hivernal, le MCA qui a assuré jusque-là les services du défenseur camerounais Patrick

Ngoula, est sur le point de conclure avec deux autres joueurs étrangers, en l'occurrence le Brésilien Roberson, qui a rejoint l'équipe dimanche soir en Espagne, et le Camerounais Christopher Mendouga (ex-Apejes Academy) arrivé lundi après-midi à Alger pour signer, à l'issue de la visite médicale d'usage, un contrat de deux ans et demi. Les gars de Bab El Oued traversent une conjoncture très difficile, en fermant la marche du classement du championnat avec seulement 11 points. Ils n'ont plus goûté à la victoire depuis 11 rencontres. Lors de la 16^e journée, marquant le coup d'envoi de la phase retour, fixée au mardi 20 janvier, les mouloudéens accueilleront la formation du MCE Eulma avec un seul mot d'ordre : gagner.

Ligue 1 Mobilis Reprise du championnat le 20 janvier

LA REPRISE du championnat d'Algérie des Ligues 1 et 2 Mobilis aura lieu le mardi 20 janvier 2015 avec le déroulement de la 16^e journée, a indiqué lundi la Ligue de football professionnel (LFP). Selon le programme de cette journée publié par la LFP sur son site officiel, toutes les rencontres se dérouleront le même jour pour les deux paliers. La 16^e journée de Ligue 1 Mobilis sera marquée par le choc ES Sétif-USM Alger prévu à 18h00 au stade 8-Mai 45 à Sétif, tandis que le leader, le MO Béjaïa accueillera le NA Hussein-dey à 18h00 au stade de l'Unité Maghrébine à Béjaïa. En revanche, la rencontre entre le RC Arbaa, dont le stade est suspendu par la LFP, et l'USM El Harrach n'est pas encore domiciliée par la LFP, tout comme le match JS Kabylie- MC Oran.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

La route qui tue

49 morts et 1 240 blessés en une semaine

QUARANTE-NEUF personnes ont été tuées et 1 240 autres ont été blessées dans 1 111 accidents de la circulation survenus à travers le pays durant la période du 4 au 10 janvier, a indiqué hier la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Tarf avec 6 personnes décédées et 21 autres blessées dans 18 accidents de la route, a-t-on déploré.

Durant cette période, les unités de la Protection civile ont enregistré par ailleurs 17 163 appels de secours dans les différents secteurs d'interventions pour répondre aux appels de détresse émis par les citoyens, suite à ces accidents de la circulation, des accidents domestiques, des évacuations sanitaires, des extinctions d'incendies, des dispositifs de sécurité, a-t-on relevé.

APS

Un mort et un blessé à Tizi Ouzou

UNE PERSONNE a été tuée et une autre blessée, tel est le bilan de l'accident de route survenu, hier mardi, sur la rocade Nord de la ville de Tizi Ouzou, non loin de Boukhalfa, avons-nous appris auprès de la Protection civile. Peu avant une heure du matin, les éléments de la Protection civile ont été appelés pour intervenir sur les lieux de l'accident survenu après le

dérapiage d'un poids lourd. Son conducteur T. Karim (26 ans) a trouvé la mort alors que son accompagnateur a été blessé. Le camion a fini sa course sous le pont emprunté pour quitter la RN 12 et qui rallie la rocade Nord. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de ce drame.

Hamid M.

Constantine

Réouverture de la maternité de Sidi-Mabrouk «avant fin janvier»

La réouverture de l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) en gynécologie-obstétrique de la cité Sidi-Mabrouk (Constantine) sera «effective avant la fin de janvier courant», a indiqué, hier à l'APS le directeur de la santé et de la population (DSP), Azzouz Assassi. Ce responsable a précisé qu'une commission déléguée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière est attendue dimanche prochain à Constantine pour valider la réouverture de cet EHS à la date prévue. Une fois sur les lieux, cette commission aura également à se prononcer sur la

continuation des activités du service de maternité de l'Établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf d'El Khroub lorsque le personnel «prêté» par l'EHS de Sidi Mabrouk il y a plus de 10 mois aura regagné sa structure d'origine après réhabilitation. L'EHS de Sidi Mabrouk a été entièrement rénové, particulièrement son service des urgences qui a été complètement reconstruit, a ajouté le DSP, notant que sa remise en service «soulagera le personnel de la maternité du Centre hospitalo-universitaire (CHU), soumis à une importante pression».

Hani Y.

Coopération

Hamid Grine reçoit l'ambassadeur d'Iran



LE MINISTRE de la Communication, Hamid Grine, a reçu, hier à Alger, l'ambassadeur d'Iran en Algérie, Reza Ameri, avec qui il a évoqué l'état des relations bilatérales, a indiqué un

communiqué du ministère. L'entretien «a porté sur l'état des relations qui existent entre les deux pays et sur la nécessité de mettre la coopération à ce niveau d'excellence avec comme perspective la dynamisation de la coopération dans le domaine de l'information et de la communication», a précisé la même source. Par ailleurs, l'ambassadeur d'Iran a tenu à souligner les potentialités existant entre les deux pays, notamment en matière de production et d'échange dans le domaine de l'audiovisuel, a ajouté le communiqué.

APS

LE TAUX DE CHOMAGE A ENCORE GRIMPÉ



Djalou@hotmail.com

Alternative à la détention provisoire

Louh évoque le recours au bracelet électronique

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a souligné la possibilité de recourir au bracelet électronique comme mesure alternative à la détention provisoire dans le cadre de la révision du code de procédure pénale.

Par Salem K.

Un groupe de travail a été constitué pour la révision du code de procédure pénale et son enrichissement à travers des dispositions visant à renforcer la présomption d'innocence par la «relance des mesures alternatives à la détention provisoire dont le contrôle judiciaire et le port du bracelet électronique», a indiqué M. Louh qui répondait à une question écrite d'un membre de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Edaoui, sur l'entrée en vigueur du bracelet électronique comme mesure alternative à la détention provisoire dans le cadre de la moder-

nisation du secteur de la justice. Il a cité dans sa réponse, dont une copie est parvenue à l'APS, d'autres mesures qui étaient en cours d'examen par le groupe de travail composé de magistrats et experts au niveau du ministère de la Justice, dont l'«affirmation du caractère exceptionnel de la détention provisoire» et «les cas où le recours à la détention provisoire n'est pas permis». Les experts se pencheront également sur deux autres mesures, à savoir «la relance du rôle de la chambre d'accusation dans le contrôle de la détention provisoire» et «la limitation et réduction des durées maximales de détention

provisoire notamment pour le pénal». La mesure liée au contrôle électronique par le port du bracelet est en vigueur dans plusieurs pays, notamment européens, comme alternative à l'application de peines privatives de liberté ou en tant que mesure conservatoire afin d'éviter la détention provisoire. Le ministre de la Justice a rappelé, enfin, qu'il avait souligné à plusieurs reprises la nécessité de «réviser les dispositions du code de procédure pénale liées à la détention provisoire», qualifiant cela d'«extrêmement important» dans le cadre des réformes en cours.

S. K./APS

Laâzib Oumaâmar/Béjaïa

L'auteur d'un homicide volontaire arrêté

L'auteur du crime crapuleux commis à Djarmouna sur une jeune femme (M.R 31 ans), dans la commune de Kherrata, le 20 du décembre de l'année écoulée à 19h et qui avait provoqué un grand choc parmi les habitants de la localité, a été arrêté par la gendarmerie après une enquête minutieuse menée par la police technique et scientifique. Cette dernière a «exploité les pièces à conviction trouvées sur place, notamment l'objet contendant utilisé pour assassiner la victi-

me», précise un communiqué de la cellule de communication et du groupement de la Gendarmerie nationale de Béjaïa. Ainsi, la comparaison des empreintes digitales trouvées sur le lieu du crime a permis de remonter à l'assassin qui se trouve être une jeune femme de 22 ans dont les initiales sont S.I. Les enquêteurs ont découvert chez la mise en cause l'un des téléphones mobiles volés à la victime et par la suite le deuxième lors de la perquisition de son domicile. S'agissant du

mobile du crime, S.I a avoué sa jalousie malade envers la victime. Elle a été présentée devant le juge instructeur et entendue par un juge spécialisé qui a ordonné sa mise sous mandat de dépôt le 9 du mois courant. Pour rappel, les éléments de la gendarmerie et de la police scientifique ont découvert le corps de la victime gisant dans une mare de sang dans la ferme dite Boumezrègue qu'elle occupait avec son époux.

H.C.